

Survivre, c'est vaincre

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Survivre, c'est vaincre : les milices loyalistes en Syrie / Cédric de Penfentenyo

Auteur(s) : Penfentenyo, Cédric de

Publication : Paris : Editions de l'Ecole de guerre

Date de copyright : C 2018

Description matérielle : 1 vol. (153 pages) : ill., cartes ; 21 cm

Collection : Champs de bataille

ISBN : 2-35673-009-5

978-2-35673-009-1

EAN : 9782356730091

Appartient à la collection : Champs de bataille (Paris) 2681-3769

Classification décimale Dewey : 320.956 91

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie pages 141-[151]. Notes bibliographiques

Note de thèses et écrits académiques : Texte remanié de Mémoire de fin d'études Défense Paris, Ecole de guerre 2017

Résumé ou extrait : "La guerre civile en Syrie est entrée dans sa septième année. Mal préparée à la guérilla qui multiplie les fronts à l'infini, et affaiblie par un adversaire qui semble se renouveler sans cesse, l'armée arabe syrienne se montre néanmoins résiliente. Pour autant, si l'implication des alliés iranien et russe s'avère cruciale dans l'avantage tactique pris par le régime, ce n'est pas elle qui fournit les combattants au sol, ou si peu... Qui donc fait la différence sur le terrain ? En réalité, le contexte a favorisé le foisonnement de milices dans les deux camps. Côté gouvernemental, près de deux cent mille hommes se sont ainsi engagés dans des groupes paramilitaires en partie pris en main par le régime. Et c'est cette opération survie qui pourrait le sauver : « survivre, c'est vaincre » écrivait Raymond Aron. Dans l'immédiat du moins, car après le conflit comment se comporteront ces groupes et leurs chefs devenus pour certains de véritables seigneurs de guerre ?" [source : 4e de couv.]

Sujet - Nom commun : Relations pouvoir civil-pouvoir militaire -- Syrie -- 1990-2020
Politique militaire -- Syrie -- 1990-2020
Milice
Forces paramilitaires -- Syrie

Sujet - Nom géographique : Syrie -- 2011-.... (Guerre civile)